

CHAMPAGNE. Pas de flûte à champagne sur la table de fête

PUBLIÉ LE 20/12/2013

Par L'union-L'Ardennais



Vous serez ravis d'apprendre que si vous dressez votre table pour un jour de fête, il ne faut pas mettre de flûte à champagne à côté des autres verres. C'est sacrilège nous apprend le très chic magazine féminin Avantages.

"Elles ne doivent apparaître qu'au moment de le servir. Mais si vous voulez contourner cette règle de l'étiquette, le seul moyen est de faire un dîner uniquement au champagne !"

Evidemment, pour suivre ce conseil, il vaut mieux être producteur-récoltant ou avoir un porte-monnaie bien garni.



Le journal
du jour
**L'UNION-
L'ARDENNAIS**
Feuilletez le
journal sur
votre
ordinateur

CHOIX DE L'ÉDITION :

Reims

DATE :

24 / 12 / 2013

[Je consulte](#)

Vidéos



[Joyeux Noël de la part de L'union L'Ardennais !](#)
24/12/2013



[Un camion de La Poste se renverse à Sommessous](#)
(51)
24/12/2013



[Le Père Noël descend de la cathédrale de Laon en rappel](#)



[Découvrez les secrets de la galette à suc'](#)
20/12/2013



[Reims 4 - 1 Ajaccio : Ils refont le match...](#)
22/12/2013